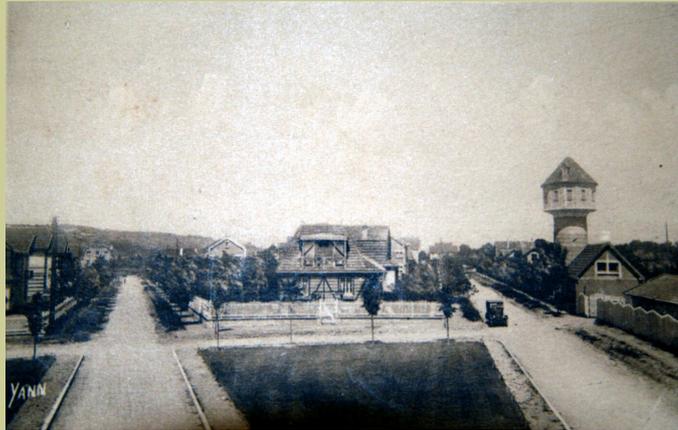


## Le saviez-vous : Le château d'eau d'Elisabethville.

Chaque fois que je me rends à la Maison de voisinage, ou à la pharmacie, je le vois un peu plus décrépit... Il se mue en ruine petit à petit et je crois bien que même les pigeons en sont tristes. Et pourtant !



Sans ce bâtiment pas d'originalité pour le lotissement de la Garenne (Elisabethville).

Situé au point le plus élevé du lieu (25 m d'altitude) il est constitué d'une tour qui porte 1 réservoir de 50 m<sup>3</sup>. La cuve est couverte d'un toit conique tuilé. Cet ensemble alimenté par une pompe située à proximité, distribue via des canalisations en fonte et plomb, l'eau courante destinée aux villas qui se construisent ici au début des années 1920.

A cette date, ni Aubergenville, ni Epône n'ont de canalisations permettant de ravitailler les habitations en eau courante. Elles sont encore loin de posséder le réseau d'écoulement des eaux usées, que l'on trouve à Elisabethville.

Je rappelle aussi qu'au milieu des années 1950, la moitié des logements français ne disposent pas encore d'un tel équipement. Notre petit château d'eau est donc bien le héros oublié du lotissement d'Elisa, l'un des premiers, sinon le premier à proposer des normes, rendues obligatoires par une loi de 1924, mais lentement et difficilement mises en œuvre ailleurs.



Splendeur hier, déchéance aujourd'hui, mais celle-ci est déjà ancienne pour notre vaillant château d'eau, qui 30 ans après son entrée en service doit céder la place – en 1954 – à un énorme édifice bétonné, qui l'écrase de sa hauteur. Il faut, pour le lotissement doublé d'une « cité Renault », plus de volume d'eau et plus de hauteur pour amener celle-ci au 4<sup>e</sup> étage des nouvelles constructions (cf les bâtiments de sécurité...)

Depuis nous assistons à cette étonnante cohabitation qui voit au fil des ans le charme discret du premier et petit château d'eau s'étioler lentement sous le regard gris et méprisant de son imposant voisin.

Regardez-le autrement la prochaine fois que vos pas vous amèneront à le croiser.

(Didier Masfrand)